

Demande de renseignement – Munitions pour le système de canon principal sur le navire de combat canadien

Avertissement

Cette demande de renseignement (DDR) n'est ni un appel d'offres ni une demande de propositions (DP). Aucun accord ou contrat ne sera conclu sur la base de cette DDR. La publication de cette DDR ne doit en aucun cas être considérée comme un engagement de la part du Gouvernement du Canada, ni comme une autorisation pour les répondants d'entreprendre des travaux qui pourraient être facturés au Canada. Cette DDR ne doit pas être considérée comme un engagement à émettre une sollicitation ultérieure ou à attribuer un ou plusieurs contrats pour les travaux décrits dans le présent document.

La participation à cette DDR est encouragée, mais n'est pas obligatoire. Il n'y aura pas de présélection de fournisseurs potentiels aux fins d'entreprendre des travaux futurs à la suite de cette DDR. De même, la participation à cette DDR n'est pas une condition ou un préalable à la participation à toute sollicitation ultérieure potentielle.

Les répondants ne seront pas remboursés pour participer à cette DDR.

But

Le but de cette DDR est d'informer l'industrie que le Canada a besoin de diverses spécifications environnementales, de performances et de logiciels liés aux munitions de calibre 127mm qui permettront de poursuivre les travaux de conception et d'approvisionnement pour le projet de Navire de Combat de surface canadien (NCC) . Une DP sera émise à l'avenir mais cette présente DDR demande aux répondants de répondre aux questions identifiées à l'annexe A de la présente DDR seulement.

Fond

Dans le cadre de la politique de défense du Canada, Protection, Sécurité, Engagement (PSE), le gouvernement s'est engagé à faire l'acquisition de 15 navires de combat canadien. Ces navires

constitueront la principale plateforme de combat de surface navale du Canada. Les NCC posséderont une bonne capacité de combat et seront polyvalents. Ils seront en mesure de partir rapidement en déploiement, n'importe où dans le monde, seuls ou au sein d'une coalition canadienne ou internationale, et ce, pendant de nombreux mois, tout en ayant des besoins logistiques limités.

Les NCC pourront exécuter toute une gamme de tâches, dont les suivantes :

- le déploiement d'une puissance de combat décisive en mer;
- le soutien aux Forces armées canadiennes, et aux alliés du Canada sur terre;
- la lutte contre la piraterie et le terrorisme, les opérations d'interdiction et d'imposition d'un embargo dans le contexte des opérations d'intensité moyenne;
- l'acheminement d'une aide humanitaire, l'exécution de missions de recherche et de sauvetage,
- l'application de la loi et les missions visant à faire respecter la souveraineté dans le contexte des engagements régionaux du Canada.

Par ce projet, 15 navires, qui remplaceront les destroyers de la classe Iroquois déjà mis hors service et les frégates de la classe Halifax, seront acquis au coût estimé de 56 à 60 milliards de dollars. Les coûts liés au personnel, à l'exploitation et à l'entretien des NCC tout au long de leur cycle de vie sont beaucoup influencés par le modèle du navire; ils ne seront donc disponibles que plus tard dans le processus. Ces coûts comprennent également les coûts relatifs à l'acquisition de munitions, à la prestation de la formation, au soutien et à l'apport d'améliorations à l'infrastructure nécessaires. On prévoit que la construction du premier NCC commencera en 2024.

En tant que capacité de base de cette classe de navire, le CSC disposera d'un canon principal de 127 mm qui a été sélectionné par Irving Shipbuilding Inc. (ISI), Lockheed Martin Canada (LMCa) et le Gouvernement du Canada. Cette demande d'information concerne les informations relatives à tous les types de munitions de 127 mm produites, y compris toutes les variantes à portée guidée et étendue, de ce calibre qui peuvent être tirées en toute sécurité et efficacement, comme décrit dans STANAG 1287 - INTERCHANGEABILITÉ DES MUNITIONS POUR

CANONS DE 5 PO./54 AU SEIN DES FORCES NAVALES DE L'OTAN et STANAG 4110 – DÉFINITION DES TERMES RELATIFS À LA PRESSION ET LEUR CORRÉLATION, À UTILISER LORS DE LA CONCEPTION ET DE LA MISE À L'ÉPREUVE DES CANONS ET DES MUNITIONS.

Cette DDR a été préparée conjointement avec ISI, LMCa et le Gouvernement du Canada.

Programme d'approvisionnement en munitions

Bien que cela ne soit pas requis aux fins de l'appel d'offres, le Canada travaillera avec l'industrie pour obtenir des licences de munitions de 127 mm approuvées pour assemblage final par le Programme d'approvisionnement en munitions du Canada. Ces munitions seront assemblées par l'industrie canadienne avec l'aide de Services Publics et Approvisionnement Canada (SPAC).

Le Gouvernement du Canada se rend compte que cela pourrait ne pas être possible pour toutes les variantes de munitions de 127 mm que le Canada souhaite procurer.

Point de contact

Les soumissionnaires potentiels sont priés de soumettre leur réponse écrite aux questions identifiées à l'annexe A par courrier électronique directement à :

Jon de Ste Croix

Chargé des achats et des finances,

Projet de navire de combat canadien (CSC)

Ministère de la Défense nationale

jonathan.destecroix@forces.gc.ca

CEL : 902-441-1252

Date de clôture de la RFI :

Les réponses à cette DDR doivent être soumises au responsable des achats identifié au plus tard à la fermeture des bureaux le 31 mars 2022.

Annexe A - Liste de question standard du système de canon principal de 127 mm

Les réponses à la DDR doivent répondre aux questions suivantes. Si ces informations peuvent être fournies à l'appui des questions, elles peuvent être fournies en format brut ainsi que toutes références.

1. Votre entreprise serait-elle intéressée à s'associer avec Service Public et Approvisionnement Canada, le Ministère de la Défense Nationale ainsi que l'industrie canadienne pour produire certains ou tous les composants ainsi que l'assemblage des types de munitions de 127 mm dans le cadre du Programme d'approvisionnement en munitions ?

2. Si le contrat d'acquisition est attribué, votre entreprise pense-t-elle qu'il s'agirait d'une transaction de gouvernement à gouvernement ou d'une vente commerciale directe?

3. Le Canada aura besoin pour toutes variantes de type de munitions de 127 mm pré qualifiées les donner suivante : quantités, poids, dimensions des munitions (longueur, largeur, hauteur et centre de gravité), l'interface de montage physique requise pour sécuriser chaque caisse de munitions, le numéro de nomenclature OTAN (NSN), et quantité nette d'explosifs (NEQ). Si ceux-ci peuvent être livrés, veuillez les fournir dans le cadre de cette DDR.

4. Votre entreprise fournira-t-elle des informations sur l'emballage des cartouches (quantité, dimensions, matériaux), les conditions/exigences d'entreposage, les exigences de transport ainsi que les exigences d'entretien? Si ceux-ci peuvent être livrés, veuillez les fournir dans le cadre de cette RFI.

5. Le Canada aura besoins des données concernant les services du navire qui sont requis (électricité, refroidissement, etc.), la pression et les températures de souffle, l'analyse des gaz d'échappement/des matériaux, les procédures d'embarquement (RAS, à quai, etc.), les exigences de stockage à bord, les exigences de qualification/test, les procédures d'essai à bord, les informations d'interface (ICD, CD, etc.) et les outils et équipements d'essai spéciaux requis ? Si ceux-ci peuvent être livrés, veuillez les fournir dans le cadre de cette RFI.

6. Le Canada exigera toutes les certifications existantes (OTAN, MILSTD, processus de certification canadien S3/ASSB, etc.) ainsi que la sensibilité aux explosifs, les EMI/EMC, les limites de vibration, les limites de choc, la susceptibilité et les sensibilités connexes. Également requis sont les manuels d'utilisation, les manuels techniques, les risques d'explosion, les risques environnementaux, les procédures d'action en cas de danger, les exigences de contrôle des substances dangereuses pour la santé (COSHH), les procédures d'élimination et les mesures d'atténuation (ratés, etc.) Si cela peut être livré, veuillez les fournir dans le cadre de cette DDR.

7. Le Canada exigera la létalité, la dispersion, la vitesse initiale, les courbes balistiques et les tables de probabilité de tuer (Pk) et les renseignements balistiques pour toutes les variantes de munitions de 127 mm pré qualifiées. Ces renseignements peuvent-ils être transférés au gouvernement du Canada?

8. Existe-il des considérations/informations logicielles spéciales requises pour que les systèmes d'armes fonctionnent à pleine capacité ? Cela inclut la liaison de données entre les variantes de cartouches et les principaux systèmes de gestion des armes à feu / combat, leurs capteurs et logiciels associés. Ces détails peuvent-ils être fournis au gouvernement du Canada?